



Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Question Guy-Noël Jelk / Xavier Ganiot

2014-CE-259

Pavatex : Quelle implication de la promotion économique du canton ?

I. Question

Pavatex a confirmé le licenciement de nombreux ouvriers dans son entreprise basée à Fribourg. De nombreux emplois sont en passe d'être perdus. Pour l'heure seules quelques mesures d'accompagnement sont présentées par la direction mais aucun plan social.

La Promotion économique semble aux abonnés absents. Qu'a-t-elle entrepris de manière concrète jusqu'à présent ? Qu'a-t-elle tenté pour maintenir les emplois à Fribourg ? Pourquoi ne se manifeste-t-elle pas davantage dans le cadre des licenciements de Pavatex ?

L'entreprise Pavatex dit vouloir demeurer partiellement sur sol fribourgeois avec un personnel restreint. La Promotion économique peut-elle le confirmer ? Quelle garantie peut-elle apporter ? S'agit-il d'une solution à court terme pour satisfaire les autorités ou une solution à long terme ?

17 novembre 2014

II. Réponse du Conseil d'Etat

Le dossier concernant l'entreprise Pavatex SA a été traité au niveau de la Direction de l'économie et de l'emploi (DEE) depuis plusieurs mois et plusieurs services ont été impliqués aux différentes phases de développement de la situation. Les problèmes rencontrés par l'entreprise ont été relevés en juin 2014, au travers d'une première annonce publique de licenciement collectif partiel de la part de l'entreprise. L'intervention du Directeur de l'économie et de l'emploi et du Service public de l'emploi (SPE) a alors permis d'éviter ou au moins de retarder l'échéance en proposant des mesures de réduction de l'horaire de travail (RHT). Dans un premier temps, la perspective de recourir à cet instrument a permis à l'entreprise de renoncer dans l'immédiat aux mesures de licenciement annoncées.

Au mois d'août 2014, la direction de Pavatex SA a informé la DEE que la situation commerciale ne s'était pas améliorée et qu'au contraire, la perspective d'un arrêt de la production de l'unité de Fribourg devenait inéluctable. Une réunion a dès lors été organisée le 20 août 2014 sur le site, à laquelle ont participé le Directeur de l'économie et de l'emploi, le Syndic de la Ville de Fribourg, le chef du SPE, le directeur de la promotion économique du canton de Fribourg (PromFR), ainsi que la responsable de promotion économique de l'Agglomération de Fribourg.

A cette occasion, le Directeur de l'entreprise a expliqué que la situation sur le marché des matériaux de construction était devenue extrêmement tendue. L'augmentation du cours du franc

suisse, de même que la situation concurrentielle européenne, faisaient que les prix sur le marché avaient fortement diminué, alors que les coûts de production en Suisse avaient augmenté. En parallèle, il était connu que Pavatex SA avait investi récemment dans une unité de production à Golbey, en France. Des informations quantifiées ont été fournies qui tendent à démontrer que l'importance des soutiens étatiques a été marginale dans cette décision d'implantation, mais que, par contre, les coûts liés à l'énergie et à l'intégration énergétique possible avec des usines voisines (les fours de Pavatex SA sont de gros consommateurs d'énergie et rejettent de grandes quantités d'énergie valorisable) ont été des facteurs déterminants. L'usine de Pavatex SA située à Cham (Zug) est également récente et ses rejets énergétiques sont valorisés dans un réseau de chauffage à distance. A l'inverse, les coûts de production de l'usine de Fribourg, la plus ancienne, la plus petite et dans laquelle les rejets de chaleur ne sont pas valorisés, sont inévitablement les plus élevés. Or le fonctionnement de fours à haute température engendre des coûts fixes importants, et la surcapacité portée par l'entreprise n'était plus tenable et mettait en péril la viabilité de l'entreprise. Celle-ci devait donc réduire au plus vite sa capacité de production et elle avait décidé de conserver les deux sites les plus récents et les plus économiques.

A la suite de cette séance, il a été décidé que la PromFR ferait le point rapidement sur les aspects de synergies possibles avec les réseaux d'énergie du grand Fribourg, angle de travail qui semblait le seul capable de justifier à terme une production compétitive sur le site fribourgeois. Ces contacts ont permis de constater que des études avaient été réalisées, il y a déjà plusieurs années, pour envisager le raccordement de l'usine Pavatex SA aux réseaux de chauffages à distance de l'agglomération. Compte tenu de la position particulièrement difficile de l'usine en bout de réseau, en contrebas du plateau de Pérolles, ce raccordement s'était avéré économiquement peu rentable et ces études n'ont pas eu de suites.

Une réflexion a également été menée par la PromFR pour envisager de réactiver ces options de récupération d'énergie en profitant du contexte actuel de blueFACTORY et de sa demande en énergie qui pourrait éventuellement supporter les coûts d'une récupération d'énergie sur le site Pavatex SA. Une réunion a eu lieu le 13 octobre sur le site blueFACTORY avec l'entreprise Pavatex SA, mais il est apparu assez rapidement que les calendriers respectifs et les investissements requis étaient irréalistes par rapport à l'urgence de la situation de l'entreprise.

D'autres contacts ont été pris par la PromFR avec différents partenaires, de manière confidentielle, pour envisager des scénarios de soutien indirects à la production à Fribourg. A ce titre, il a fallu constater que la plupart des soutiens possibles avaient déjà été activés ces dernières années et que d'autres solutions ne pouvaient être dégagées.

En dernier recours, un soutien direct au sens de la loi sur la promotion économique (LPec ; RSF 900.1) n'était pas non plus envisageable, puisqu'il n'est pas possible de consacrer des moyens publics, destinés à promouvoir la création de nouveaux emplois, au soutien artificiel d'une activité qui ne s'avère économiquement plus rationnelle.

Au moment de l'annonce du licenciement collectif et des conséquences qui en ont découlé (grève et manifestation de soutien), le Directeur de l'économie et de l'emploi a pu convaincre la direction de l'entreprise et les représentants des travailleurs d'entamer un dialogue portant sur les conditions financières et sociales qui seraient appliquées dans le cadre de la fermeture de l'unité de production fribourgeoise. Cette initiative a permis de gérer la crise et notamment de mettre un

terme à la grève dès le 14 novembre 2014. Par la suite, la DEE a délégué deux de ses cadres (son Secrétaire général et le Chef du SPE) aux séances de discussions qui ont suivi et qui ont abouti, le 21 novembre 2014 à l'annonce de solutions trouvées pour le personnel de Pavatex SA.

Pour résumer et répondre aux questions des députés Jelk et Ganioz, il s'avère ainsi que la PromFR a bel et bien joué son rôle d'analyse et de propositions dans ce dossier, ceci en amont déjà de l'annonce des licenciements le 23 octobre par la direction de l'entreprise. Par la suite, ce délicat dossier a été pris en charge par la DEE, ce qui a permis de gérer la crise et de renouer le dialogue entre la direction de Pavatex et les représentants de ses collaborateurs. Il est donc pour le moins déplacé de déclarer que la PromFR a semblé « aux abonnés absents », vu les efforts déployés par cette dernière (ainsi que par les autres services impliqués), en vue de trouver une issue favorable à la situation de l'entreprise.

A plus long terme, les contacts entrepris par la PromFR avec l'entreprise Pavatex SA vont pouvoir perdurer malgré la crise survenue durant cet automne. La pérennisation de l'activité de Pavatex SA à Fribourg en tant que quartier général du groupe reste un objectif pour la PromFR. L'idée de développer des collaborations avec le projet blueFACTORY, et notamment le futur Smart Living Lab, a été évoquée. Aucune garantie ne peut toutefois être donnée à ce stade sur de tels projets, qui ne peuvent se développer qu'à moyen terme.

10 décembre 2014